

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 22 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, Mme Estelle MORIO, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Mme Chantal DEMANGEON à M. Bernard BASTIER  
M. Henri-Philippe LAMY à M. Pierre-Yves LE GROGNEC  
M. Patrick GUILBAUDEAU à Joël DANIEL  
Mme Annaïg MESTRIC à Mme Arlette BUZARE

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	15 mars 2022
Date de l'affichage	16 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

-----  
**2022 11      Bilan des cessions et acquisitions 2021**

Rapporteur : J. Daniel

Afin d'apporter une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par les collectivités, l'article L. 2241-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une information soit faite, une fois par an, à l'assemblée délibérante sur la politique immobilière menée par la collectivité.

Le tableau ci-dessous fait état des opérations immobilières décidées par le conseil municipal au cours de l'exercice 2021.

Il est rappelé que les actes notariés ne sont pas systématiquement signés en cours d'année. De même les encaissements et les paiements ne sont pas, de ce fait, réalisés sur l'exercice budgétaire au cours duquel la décision a été prise.

Il est demandé Conseil municipal de prendre acte du bilan ci-dessous.

BILAN DES DECISIONS MUNICIPALES DES CESSIONS IMMOBILIERES EN 2021									
Dates Délibérations	Notaires	Dates Actes	Acquéreurs	Cédants	Parcelles	Situation	Surfaces	Longueur voirie	Prix Euros
30/03/2021	Me WISSOCQ	23/09/2021	M. et Mme BRECHET	Ville de GUIDEL	ZV 526 et ZV 528	Parc Kerhuen	560 m <sup>2</sup>		3 920 €
28/05/2021	Me CAUSERET	13/07/2021	SCI Ouest Coast	Ville de GUIDEL	Local commercial Les Terrasses de Kerbrest	Guidel-Plages	108,80m <sup>2</sup>		108 000 €
28/05/2021	Me CAUSERET		M. et Mme LE COQ	Ville de GUIDEL	Bande de terrain	Allée des Sept îles Guidel-Plages			4 500 €
01/07/2021	Me RABASTE		M. LE ROCH	Ville de GUIDEL	Partie du chemin d'exploitation n°64	Guerveur	1650 m <sup>2</sup>		3 300 €
30/11/2021	Me REDO		M. et Mme LE FLECHER	Ville de GUIDEL	CL84	Rue des Celtes St Fiacre	23m <sup>2</sup>		92 €
30/11/2021			Association Diocésaine de Vannes	Ville de GUIDEL	Presbytère + terrain cadastré CE 137p	15 rue Febvrier des Pointes	1150m <sup>2</sup>		550 000€

BILAN DES DECISIONS MUNICIPALES D'ACQUISITIONS IMMOBILIERES EN 2021									
Dates Délibérations	Notaires	Dates Actes	Acquéreurs	Cédants	Parcelles	Situation	Surfaces	Longueur voirie	Prix Euros
28/05/2021	Me COSSEC		Ville de GUIDEL	Congrégation des Petites Sœurs de l'Assomption	YH 455	A proximité immédiate de la Chapelle Saint Matthieu	469 m <sup>2</sup>		4690 €
28/09/2021	Me LE BRAS - Etude SPC LANCELOT		Ville de GUIDEL	Cts JAFFREZO	BE 145	Rue Anne de Bretagne, au Hirgoat	6 m <sup>2</sup>		à titre gracieux ou à l'euro symbolique
30/11/2021	Me WISSOCQ		Ville de GUIDEL	ASL du lotissement "Les Hauts de Scubidan"	YS n°418 à 420	Rue Nicole Debon	1503m <sup>2</sup>	100m de longueur	à titre gracieux ou à l'euro symbolique
30/11/2021	Me REDO		Ville de GUIDEL	Nexity Foncier Conseil	BW 297-298 et 325 à 327	ZAC partie Saudraye	3722m <sup>2</sup>		ZAC
30/11/2021	Me LE CAGNEC		Ville de GUIDEL	Monsieur BAVAWEAS	CA 88 et 94	En bordure de la Trouée Verte et de la rue Paul Sérusier	5833m <sup>2</sup>		à l'euro symbolique

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 15 mars 2022,

**PREND** acte du bilan des cessions et acquisitions immobilières pour l'exercice 2021.

La délibération n'est pas soumise au vote

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 23 Mars 2022  
Le Maire,  
Joël DANIEL

